



BREVET PROFESSIONNEL REA ORIENTATION HÉLICULTURE OU STAGES SPÉCIALISÉS

DÉBOUCHÉS

Création d'un élevage d'escargots (production d'escargots, transformation et commercialisation des produits)

PUBLIC CONCERNE ET CONDITIONS D'ADMISSION (pour les candidats au BP REA)

→ Avant l'entrée en formation :

Les candidats doivent justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein. Ces candidats doivent également justifier, soit de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole ou d'un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur, soit d'avoir suivi un cycle complet conduisant au brevet d'études professionnelles agricoles ou une scolarité complète de classe de seconde du second cycle de l'enseignement secondaire

Les candidats ne justifiant pas des diplômes mentionnés ci-dessus doivent attester soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein en rapport avec la finalité du diplôme, soit de l'équivalent de trois années à temps plein dans un autre emploi

L'admission est prononcée à la suite de l'étude du dossier de candidature et d'un entretien individuel qui permettent d'évaluer les capacités, la motivation et le projet professionnel du candidat.

CONDITIONS MATERIELLES

Selon la situation du candidat (demandeur d'emploi, salarié, intérimaire, travailleur non salarié...)

- La rémunération au titre de la formation professionnelle est possible (Etat, Conseil Régional, Pôle Emploi, Fongécif...) selon la réglementation en vigueur
- Le coût de la formation peut être pris en charge en partie ou totalité par les organismes concernés selon la réglementation en vigueur
- Une partie des frais de transport, de repas et d'hébergement peut également être prise en charge par les organismes concernés selon la réglementation en vigueur

ORGANISATION ET DUREE DE LA FORMATION

→ Durée de la formation BP REA

Au centre de formation : 628 heures réparties sur 17 semaines de janvier à juin

En entreprise : 420h réparties sur 12 semaines de décembre à juin

156h de travail individuel en autoformation

→ Stages spécialisés

Durée totale de la formation : de janvier à juin, 600h de formation au centre et 80h de formation en milieu professionnel

Possibilité de bénéficier des aides à l'installation en agriculture



Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.



La restauration et l'hébergement sont possibles au centre.

**BREVET PROFESSIONNEL REA
ORIENTATION HÉLICULTURE OU STAGES SPÉCIALISÉS**

CONTENU DE LA FORMATION //

Cette formation est essentiellement technique et pratique et est réalisée en étroite collaboration avec les professionnels de la filière. Elle s'appuie sur la ferme héliicole du centre avec sa nursery, ses parcs de production, son atelier de transformation aux normes européennes.

→ **Les modules généraux**

Le traitement de l'information : expression et communication, mathématiques, informatique
Les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture : sciences du vivant, les liens entre agriculture et société

→ **Les modules professionnels**

Le diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement
Les dynamiques sociales et professionnelles d'un territoire
La gestion du travail dans l'exploitation agricole
Le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole
La commercialisation des produits de l'exploitation agricole
L'élaboration d'un projet professionnel

→ **Les modules techniques**

la conduite d'un atelier de production héliicole
La conduite d'un atelier de transformation de produits carnés

→ **Les modules complémentaires**

La conduite approfondie d'un atelier de reproduction héliicole
Les bonnes pratiques d'hygiène en laboratoire

→ **Les périodes en élevage héliicole**

La formation en milieu professionnel et l'accompagnement individuel permet de développer un ensemble de compétences spécifiques à l'activité professionnelle

Possibilité de parcours de formation individualisée après évaluation des acquis professionnels et scolaires.



STAGES SPÉCIALISÉS //

Les parcours et les contenus de formation sont adaptés à chacun. Le parcours individualisé est essentiellement fonction du projet professionnel du candidat.

ÉVALUATION / VALIDATION //

Brevet Professionnel : BP REA «Orientation héliiculture», diplôme national de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le diplôme est composé de :

→ 10 UC (Unité Capitalisable) : 2 UC générales communes à tous les BP (UCG1 et UCG2), 6 UC professionnelles (UCP1, UCP2, UCP3, UCP4, UCP5 et UCP6), 2 UC techniques (UCT1 et UCT2)

→ 2 UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi) qui permettent l'acquisition de compétences spécifiques liées à des situations d'emploi locales ou à des évolutions des emplois visés

→ Il est attribué à tout candidat ayant obtenu les 10 UC et les 2 UCARE qui composent ce diplôme. Ces différentes UC sont attribuées aux stagiaires ayant satisfait aux évaluations certificatives organisées par l'équipe pédagogique du centre au cours de la formation et validées par un jury permanent officiel, composé de professionnels et d'enseignants.



Formation très professionnelle assurée par les techniciens héliicoles du CFPPA et complétée par les interventions de nombreux professionnels spécialistes dans leurs domaines.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CFPPA de CHATEAUFARINE
10, rue François Villon
BP 65809 - 25058 BESANCON CEDEX 05
Tél : 03 81 41 96 40 - Fax : 03 81 41 96 50
chateaufarine.educagri.fr
formations-metiers.com

